

Forte mobilisation à Pamiers

Aujourd'hui, 30 mars plus de 190 manifestants (soit 60% des agents de notre collectivité) se sont mobilisés à l'appel de la CGT. FO et l'UNSA ont rejoint la CGT en déposant chacun un préavis de grève avec beaucoup de points revendicatifs communs à ceux de la CGT.

Cette journée de grève locale, la première depuis 25 ans est une réussite, bien que ce ne soit pas une journée en intersyndical.

Nos revendications portent sur

- **Droits syndicaux supplémentaires au titre de l'article 2 comme le prévoit le décret 83-397,**
- **Le maintien de notre temps de travail et de nos congés actuels, chose possible grâce à la libre administration des collectivités, la loi 84-53 et le décret 200-815,**
- **L'amélioration des conditions de travail,**
- **La non application du jour de carence,**
- **La prévoyance prise en charge à 100%,**
- **La prime COVID répartie équitablement,**
- **L'application de droit de la NBI/NBI QPV à tous les agents ayants droits et non selon le bon vouloir de la DRH,**
- **Des locaux et matériels conformes, modernes et performants,**
- **L'augmentation du régime indemnitaire à minima de 300€ pour tous les agents,**
- **Le respect du fonctionnement des instances (consultations obligatoires des OS pour avis, respect des délais, communication de tous documents utiles à rendre un avis éclairé, informations sur tous les changements d'organisation de travail, RSU, GPEC, liste des contractuels, etc...),**
- **Des plans de formation digne de ce nom qui prennent en compte aussi bien les demandes des agents que les besoins de la collectivité en y intégrant toutes les formations obligatoires traitant de la sécurité (accords des demandes et souhaits des agents),**
- **Avoir un service RH qui applique le droit à l'information pour tous les agents et qui répondent correctement à leurs questions qui sont légitimes,**
- **Pas de transfert de compétence aux privés au détriment des agents (perte du savoir-faire, perte du statut),**
- **Stop à la précarité et l'exploitation, en stagiairisant et titularisant les agents. Manque d'agents pour remplir correctement les missions du service public, précarité, paupérisation, encore des CDD à moins de 28h qui en font 35h voir plus pour pallier aux manques d'effectifs**
!
- **Une communication efficace de la collectivité envers les agents sans interruption et censure, exemple : compte rendu PV des instances, diffusions des informations de la collectivité,**
- **La prise en compte du cahier revendicatif déjà déposé, qui sont également les revendications des agents.**

La maire de Pamiers a reçu notre délégation CGT de 3 représentants (Loetitia, Fabrice et Alexis), renforcée de l'animateur de la CSD CGT 09 (Aldo).

Notre premier constat est clair. Cette nouvelle équipe politique ne comprend rien à la fonction publique territoriale et encore moins à notre statut. Elle se contente en bon toutou, à vouloir exécuter les directives Macroniste dans leur logique libérale.

Notre délégation a donc porté nos revendications avec ses argumentaires et leurs spécificités statutaires.

L'autorité territoriale s'est défendue en accusant l'ancienne équipe, qui pour elle est responsable de l'état de notre collectivité, et en dézinguant son DGS et sa DRH qui devraient être remplacés incessamment sous peu. Pour nous, cela n'est un argument recevable.

Au vu du rapport de force et de l'argumentaire CGT nous avons gagné au moins pour 2021 le maintien de nos acquis et la non application des LDG pour au moins cette année. Avec la prise en compte d'un gros travail en amont sur la pénibilité, les contraintes particulières liées au travail, le document unique, la GPEEC, le RSU etc.

Le problème pour la collectivité c'est qu'elle attend le nouveau DGS et DRH pour s'attaquer à ces chantiers, cela nous laissera du temps pour étoffer notre argumentaire et surtout augmenter notre rapport de force.

Concernant la non application du jour de carence et La prise en charge à 100% de la prévoyance, notre Maire n'a toujours pas compris que la loi lui permet de ne pas l'appliquer et de le financer, charge à nous de lui faire comprendre.

Pour tous les autres points, la maire compte les traiter après l'arrivée du futur DGS ET DRH.

Que madame le Maire se rassure car elle pourra compter sur la CGT pour défendre le service public et son statut toujours dans la défense des intérêts collectifs des agents.

Rendez-vous le mois prochain pour poursuivre nos actions si nos revendications ne sont pas prises en compte.

Le bureau de la CGT des Territoriaux de la Basse Ariège.